

éducation
Sud

Élections du 2 décembre 2008
à la Commission Administrative Paritaire
Nationale
des professeurs et chargés d'enseignement
d'éducation physique et sportive

Union
syndicale
Solidaires

Avec Sud éducation réaffirmons la nécessité d'un débat
sur l'éducation physique fondé sur une critique du sport.

Pour Sud éducation, il n'y a pas de légitimité à organiser séparément la représentativité des enseignants d'éducation physique. Si l'éducation physique appelle des interrogations spécifiques, nous ne pensons pas qu'elle doive conduire à des élections professionnelles spécifiques et à un syndicat à part.
Nous revendiquons un corps unique inscrit dans un syndicalisme intercatégoriel, qui reconnaisse cependant la pénibilité de nos missions : gestion du matériel (souvent de son manque), sécurité des installations, traumatismes et souffrances physiques.

Résistons à l'envahissement de la pensée professionnelle par les terminologies issues de l'idéologie de l'entreprise : "compétences", "évaluation", "adaptabilité", "défi", "prise de risque" que les discours ministériels prétendent généraliser à toutes les disciplines.

Sud éducation milite pour une Éducation physique qui n'aurait plus peur des affects et refuserait de se réfugier dans la "fiche-grillomaniaquerie" qui empile les apprentissages : compétences, citoyenneté, motricité,

Pour une Éducation physique fondée sur la liberté pédagogique, démarquée des carcans sportifs et des fédérations. Pour une formation continue construite sur les demandes des personnels.
Pour une Éducation physique qui informe les élèves et débattre avec eux des excès de certaines pratiques et de la réalité du sport de haut niveau.

La logique du sport de compétition institutionnel n'a pas sa place à l'école. Nous refusons d'être les promoteurs du spectacle sportif dont les valeurs (culture du chef, violence, souffrance et résultats à tout prix) sont à l'inverse de celles que nous défendons dans l'École publique (laïcité, esprit critique, plaisir, émancipation, coopération). Les grandes compétitions sportives constituent les foires anabolisées du néolibéralisme qui se donne en spectacle. Nos élèves sont les cibles permanentes des marchands de "rêve sportif". Contre l'idéologie sportive et son Secrétaire d'État, **nous refusons d'être les agents de la "sportivisation" de la jeunesse.** Pour ces raisons, Sud éducation s'est inscrit dans la campagne pour le boycott des jeux olympiques de Pékin.

Pour une UNSS qui s'oppose à la logique compétitive mise en avant par les fédérations. Pour le développement de pratiques épanouissantes et non compétitives. Contre la "championnite", le chauvinisme d'établissement et la mise en vitrine des performances sportives des élèves.
Pour une UNSS laïque, sans sponsors avec des crédits publics suffisants.

Votez Sud éducation pour ouvrir une autre voie
et faire entendre une autre voix pour l'Éducation physique dans l'École publique.

Les élections professionnelles désignent les représentants des personnels qui siègeront face à l'administration pour trois ans dans des instances consultatives départementales (CAPD) académiques (CAPA) et nationales (CAPN).

Les voix obtenues sur les listes nationales déterminent les décharges de service accordées à chaque syndicat. Cela explique l'inflation de listes d'organisations absentes du terrain et des mobilisations. Drainer des voix leur permettra d'avoir quelques permanents totalement déchargés de classe.

Sud éducation dispose de 91 décharges équivalents temps plein pour son fonctionnement local et national ; aucune n'excède un mi-temps.

En commission paritaire, notre présence doit permettre la transparence des règles fixées par l'administration concernant le mouvement des personnels, les déroulements de carrière, l'attribution de stages et de congés de formation... La réduction des moyens, la multiplication des postes à profil et l'augmentation des heures supplémentaires rendent ce contrôle plus difficile. Le rôle des élus est de défendre les personnels face à la hiérarchie.

Ces résultats déterminent la participation aux Comités Techniques Paritaires (CTPD, CTPA, CTPM). L'administration y prononce seule fermetures et ouvertures de postes. Nous y défendons l'école publique et les droits des personnels.

L'enjeu n'est pas d'élire des techniciens de la gestion des carrières, mais de soutenir le syndicalisme auquel nous voulons donner des représentants face à l'administration.